**Zeitschrift:** Les cahiers des Musées de Môtiers

Herausgeber: Musée Jean-Jacques Rousseau

**Band:** - (1998)

Heft: 20

**Artikel**: Le Val-de-Travers de Jean-Jacques

**Autor:** Matthey, F.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1084289

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Le Val-de-Travers de Jean-Jacques.

Les deux lettres adressées par Rousseau au Maréchal de Luxembourg six mois après son installation à Môtiers diffèrent sensiblement du reste de sa correspondance. Ce sont bien des lettres à un ami; elles veulent répondre à l'intérêt porté par le Maréchal à l'installation de l'exilé. Ce dernier n'avait-il pas marqué sa curiosité en septembre 1762 : « Je voudrais (...) que vous me fissiez la description de votre demeure » L'écrivain prend donc son temps avant de satisfaire au désir de l'hôte dont il a dû se séparer avec tant de regret. Sa réponse sera plus qu'une missive d'amitié. Il faut qu'elle soit une sorte d'essai digne de figurer parmi les œuvres brèves appelées à être un jour objet de publication. En même temps cet écrit sera une sorte de dédicace respectueuse à l'égard de celui qui lui a offert au Mont-Louis une retraite où se sont élaborés *Emile* et le *Contrat social*.

La première missive est datée de Môtiers le 20 janvier 1763. Elle situe le pays de Neuchâtel dans le contexte de la Suisse dont Rousseau se plaît à rappeler les traits qu'il avait déjà évoqués dans la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*: la vie simple, la distribution des habitations dispersées plutôt que réunies en bourgs ou en villes. La population se trouve répartie partout; la Suisse est une sorte de grande ville où la nature se trouverait mêlée à l'habitat. Ce pays échappe encore au progrès du luxe. Cette situation idéale tend pourtant à changer à cause de l'apport d'argent dû au développement de l'industrie, du commerce, et du service mercenaire.

Les « Montagnons » de sa jeunesse ont donc bien changé. Rousseau donne alors au Maréchal une vive description de la vie des communautés : prix des denrées, soucis de se faire valoir, habillement, toilettes des dames ridicules dans la campagne et peu adaptées à la rudesse du pays. Ce dur environnement n'empêche pas les Suisses d'être attachés à leur patrie au point d'en tomber malades de langueur dans le service étranger ; c'est le « Hemvé ». Par contre en affaires, ils se montrent habiles et gardent la tête froide.

Ces caractères se retrouvent chez les Neuchâtelois. Ils se sont mis sous la protection du Roi de Prusse, en gardant pourtant toutes leurs libertés. Mais ils ont des défauts que Rousseau énumère en soignant les antithèses pour amuser son lecteur : « Beaucoup d'esprit et encore plus de prétention. (...) Ils parlent très bien(...), mais écrivent platement.(...) Ils se croient polis, parce qu'ils sont façonniers. (...) Ils sont pourtant obligeants, officieux, hospitaliers très réellement. (...) Ils sont fidèles à leurs promesses, et n'abandonnent pas aisément leurs protégés. » L'importance des titres que se distribuent les Neuchâtelois amuse Rousseau, titres qui se reportent sur les épouses : « J'ai pour voisine Madame la Major, et comme on n'y nomme les gens que par leur titre, on est embarrassé comment dire aux gens qui n'ont que leur nom. »

Rousseau aborde également le plan religieux : « La religion dont ils se piquent sert plutôt à les rendre hargneux que bons. (...) Un Chrétien, pour eux, est un homme qui va au prêche tous les dimanches, quoi qu'il fasse dans l'intervalle. » Ce qui le frappe, c'est la distance qui sépare le goût des gens pour la dispute théologique, mais celle-ci n'influence pas la morale.

Pour terminer sa lettre Jean-Jacques rend hommage à Madame Boy de la Tour, et à Milord Maréchal auxquels il doit d'avoir trouvé un asile somme toute agréable. Et, parlant du village de Môtiers, il ajoute « Flatté de leur estime et touché de leurs bontés, je me ferai toujours un devoir et un plaisir de leur marquer mon attachement et ma reconnaissance. »

Dans la seconde lettre, adressée quelques jours plus tard (28 janvier 1763), Rousseau s'applique à donner une idée aussi vivante que possible d'un pays qui n'a aucune correspondance dans l'Île de France. De l'homme on se tourne vers la nature. Il situe la vallée et ses villages, son nouveau lieu de résidence, Môtiers, au centre, dominé par son château en ruine, les fermes isolées, les *Prises*, qui ont fait reculer la forêt vers les hauteurs. Elles se trouvent en situation dominante, et sont souvent bien exposées au soleil.

Il montre, en bon observateur, l'importance des cours d'eau qui ont formé ce bassin. « Plus j'examine en détail l'état et la position de ce vallon, plus je me persuade qu'il a jadis été sous l'eau. » L'Areuse a creusé les gorges profondes par où elle rejoint le lac de Neuchâtel.

La vivacité du climat lui plaît ; la « majesté de la nature » l'impressionne ; les couleurs du décor également : gris des roches et noir des sapins. Cette austérité contraste avec la variété des « curiosités » de la région : la rivière principale et les vertes pelouses qui la bordent; les « petits vallons », grottes, gorges et torrents offrent mille surprises et découvertes au promeneur solitaire. La botanique le fascine. La présence de l'asphalte dans la mine de Travers influencerait le caractère des habitants! On peut observer des phénomènes rares en pays de plaine : marques de glissements de terrain, haute cascade dont les eaux grondent dans les crues, galeries souterraines saisissantes par la « riche décoration » des formes des roches, par l'impression de puissance « qui force l'homme à oublier sa petitesse pour ne penser qu'aux œuvres de la nature », cluses faciles à fortifier pour protéger le pays, telle « une grosse chaîne scellée dans le rocher et mise là par les Suisses pour fermer de ce côté-là le passage aux Bourguignons ». Les noms de la Côte-aux-Fées, de la Grotte-aux-Fées excitent son imagination et sa curiosité. Le travail de l'eau qui a creusé et modelé la vallée et les gorges qui ouvrent la voie vers le bas du canton lui suggère des réflexions que les naturalistes du XIXe siècle ne modifieront qu'en partie.

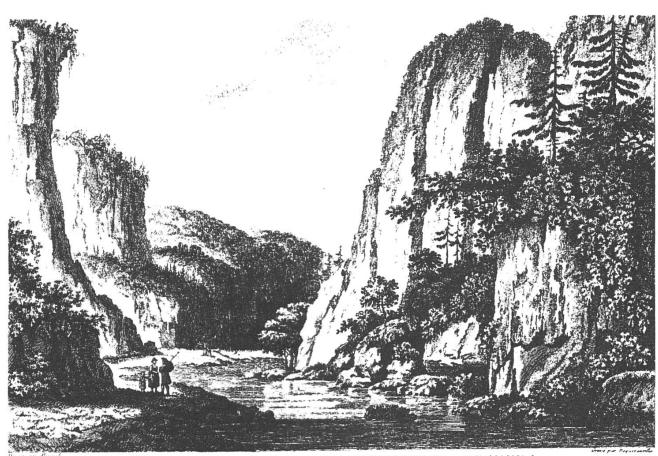
Par contre les conditions de vie ne sont pas faciles, même si les manufactures d'horlogerie et de toile peinte, le travail de la dentelle se développent. La population augmente; en conséquence les produits, plutôt rares, sont chers. Mais, en gourmet, Jean-Jacques fait l'éloge des fruits, des vins de Neuchâtel, et

de l'excellence de l'eau distribuée abondamment aux habitants par les fontaines, un trait particulier de la Suisse entière.

A cet entourage exaltant s'ajoutent la sécurité assurée par le Gouverneur de la Pricipauté, Milord Maréchal, et l'accueil bienveillant de la population. D'où sa conclusion : « Je passerais ici sans regret le reste de ma vie. » L'avenir n'allait pas confirmer ce bel optimisme.

Les lettres de Rousseau ont révélé le Val-de-Travers à l'Europe du XVIIIe siècle, et lui ont fait une réputation que les temps présents perpétuent : l'acuité des observations de Rousseau peut encore se vérifier dans la vallée jurassienne. Le touriste du XXe siècle y retrouve avec bonheur l'intimité des vieux villages aux belles demeures et cette nature étonnement préservée au milieu de cette majesté qui stimule et n'écrase point.

F. Matthey



VUE DES ROCHERS DE MOUSTIERS - TRAVERS.